



**ORDRE DU JOUR**

**SÉANCE ORDINAIRE DU  
CONSEIL MUNICIPAL**

**Le mardi, 26 avril 2022  
à 18h30**

- 1. Ouverture de la séance**
- 2. Adoption de l'ordre du jour**
- 3. Retour sur les résolutions et règlements non approuvés par le maire**
- 4. Retour sur la période de questions de la dernière séance**
- 5. Procès-verbaux**
  - 5.1 Adoption du procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil municipal tenue le 12 avril 2022.
- 6. Administration générale, greffe, affaires juridiques**
  - 6.1 Modification à la résolution n° 2021-12-1028 relative à la renonciation de servitude - lot 3 422 960 du Cadastre du Québec, 360, rue Maisonneuve (SD-2022-0117);
  - 6.2 Renonciation de servitude - lots 4 463 302 et 4 463 303 du cadastre du Québec - secteur de développement de la rue Antoine-Coupal (SD-2022-0116);
  - 6.3 Désignation de la mairesse suppléante pour la période du 16 mai 2022 au 15 novembre 2022 (SD-2022-0126);
  - 6.4 Signature d'un bail pour la location d'un terrain (secteur Saint-Jean) - Centre de la petite enfance Chez Fanfan - Partie des lots 4 260 364 et 4 270 848 (rue Frontenac) (SD-2022-0220);
  - 6.5 Signature d'un bail pour la location d'un terrain (aéroport) avec 9176-1742 Québec inc. - Lot 4 802 779 du cadastre du Québec (SD-2022-0259);

- 6.6 Autorisation pour le renouvellement du projet pilote de consommation d'alcool dans certaines places publiques et parcs du 1<sup>er</sup> mai au 10 octobre 2022 (SD-2022-0217);
- 6.7 Demande d'amélioration des approches de la voie ferrée située sur le chemin du Grand-Pré (SD-2022-0276).

## **7. Finances municipales**

- 7.1 Ratification des listes des comptes à payer et d'opérations bancaires;
- 7.2 Modification du montant total d'emprunt au fonds de roulement pour les projets PTI 2022 (SD-2022-0100);
- 7.3 Renouvellement du portefeuille d'assurances pour l'année 2022 (SD-2022-0275);
- 7.4 Modification de financement de projet (SD-2022-0150);
- 7.5 Création du programme d'appui aux entreprises commerciales du Vieux-Saint-Jean (SD-2022-0219);
- 7.6 Mandat d'optimisation des ressources relatif à la gestion contractuelle (SD-2022-0245);
- 7.7 Mise en place de la politique d'approvisionnement (SD-2022-0177);
- 7.8 Dépôt du rapport financier et du rapport des vérificateurs pour l'exercice financier 2021 (SD-2022-0163).

## **8. Ressources humaines**

- 8.1 Adoption d'un nouvel organigramme pour les services de la Ville suivants :
  - 8.1.1. Adoption du nouvel organigramme du Service de police (SD-2022-0169);
- 8.2 Prolongation de l'affectation temporaire en fonction supérieure (poste cadre) - Hors de l'unité d'accréditation de madame Marie Girard au poste de commandant - Division patrouille et surveillance du territoire du Service de police (SD-2022-0161);
- 8.3 Modification de la grille salariale des employés temporaires au camp de jour du Service de la culture, du développement social et du loisir (SD-2022-0143);
- 8.4 Embauche de monsieur Dave Turgeon au poste de coordonnateur de projets au service des technologies de l'information (SD-2022-0127);
- 8.5 Embauche de madame Marie-Christine Chartier au poste de chef de division - environnement et développement durable au Service de l'urbanisme, de l'environnement et du développement durable (SD-2022-0047);
- 8.6 Suspension de l'employé n° 06592 (SD-2022-0198);
- 8.7 Modification de la suspension de l'employé n° 06592 (SD-2022-0258).

## **9. Culture, développement social et loisir**

- 9.1 Appui aux démarches réalisées dans le cadre du volet 2 de la Stratégie numérique des bibliothèques publiques du Québec (SD-2022-0142);

- 9.2 Acquisitions d'œuvres d'art pour la collection municipale (SD-2022-0171);
- 9.3 Reconnaissance de l'implication bénévole exceptionnelle - madame Lise Poissant (SD-2022-0222);
- 9.4 Signature d'un protocole d'entente avec l'organisme Corporation du Festival de montgolfières de Saint-Jean-sur-Richelieu inc. pour la réalisation d'un espace éphémère (SD-2022-0229);
- 9.5 Signature d'un protocole d'entente avec l'organisme Comité « Fêtons le Canada » pour la tenue de la Fête du Canada (SD 2022-0199).

## **10. Infrastructures et gestion des eaux**

- 10.1 Octroi des contrats suivants :
  - 10.1.1 SA-496-IN-21-P Appel d'offres public - Travaux de réfection des infrastructures - rues Morais et Saint-Hubert - ING-753-2019-006 (SD-2022-0052);
  - 10.1.2 SA-516-IN-22-P Appel d'offres public - Ajout d'un point d'accès et vanne sur une conduite en béton à cylindre d'acier 600mm - ING-751-2020-003 (SD-2022-0101);
  - 10.1.3 SA-500-IN-21-P Appel d'offres public - Fourniture d'un service de mécanique de procédé (2022-2025) (SD-2022-0085);
  - 10.1.4 SA-2933-TP-22-P Appel d'offres public - Entretien des rues de pierre (2022-2023) (SD-2022-0176);
  - 10.1.5 SA-522-IN-22-G Octroi d'un contrat de gré à gré pour des services professionnels pour la préparation des plans et devis pour le prolongement des infrastructures sur les rues Bergeron, Méthé, Gérard-L'Écuyer, Michaud, Grandes-Terrasses et une partie de la Route 219 et du chemin des Ormes – SA-522-IN-22-G (20220219-110);
  - 10.1.6 SA-534-IN-22-P Appel d'offres public - Travaux de réfection de pavage 2022 (SD-2022-0249).
- 10.2 Dépense supplémentaire pour des services d'entretien et réparation des pompes sanitaires à « Pompes et Moteurs Réal Jean Itée. » - SA-434-IN-21-I - ING 759 2021-003 (SD-2022-0029);
- 10.3 Signature d'une entente relative à une dérogation permise au règlement n° 1077 sur l'assainissement des eaux - ING-759-2022-019 (SD-2022-0197);
- 10.4 Autorisation de signature d'un avenant à l'Entente de collaboration avec le ministère des transports du Québec (MTQ) - Travaux de reconfiguration de l'intersection du chemin des Patriotes Est et de l'avenue Conrad-Gosselin et travaux connexes - ING-752-2015-015 (SD-2022-0271).

## **11. Toponymie et circulation**

- 11.1 Mise en place d'arrêts toutes directions à l'intersection du chemin des Vieux-Moulins et de la rue des Forges (SD-2022-0151);
- 11.2 Modification de la limitation du stationnement sur rue de la rue Philippe (SD-2022-0152);
- 11.3 Mise en place de mesures d'apaisement de la circulation et interdiction de stationnement – rue Rita (SD-2022- 0268).

## **12. Travaux publics**

- 12.1 Octroi des contrats suivants :
  - 12.1.1 SA-2930-TP-22-P Travaux de construction de branchements de services d'eau potable et d'égouts résidentiels (2022-2025) (SD-2022-0040);
  - 12.1.2 SA-2933-TP-22-P Entretien des rues de pierre (2022-2023) (SD-2022-0176);
  - 12.1.3 SA-394-LO-22-P Acquisition de modules de jeux dans trois (3) parcs de la Ville (SD-2022-0212);
  - 12.1.4 SA-1323-AD-22-P Service de location et entretien d'appareils multifonctions (2022-2028) (SD-2022-0223);
  - 12.1.5 SA-1327-AD-22-P Fourniture de service téléphonique analogique (2<sup>e</sup> publication) (SD-2022-0247);
  - 12.1.6 SA-\*\*\*\*-\*\*-\* Octroi de contrat pour la fourniture et livraison de béton de ciment (SD-2022-0274);
- 12.2 Rejet d'un appel d'offres - SA-2948-TP-22-P Fourniture et livraison de béton de ciment (2022-2024) (SD-2022-0255).

## **13. Sécurité publique**

- 13.1 Signature d'un protocole d'entente avec les municipalités de Saint-Georges-de-Clarenceville et de Noyan (SD-2022-0134).

## **14. Urbanisme**

- 14.1 Étude et décision relatives à diverses demandes de dérogation mineure :
  - 14.1.1 DDM-2022-5194 Nathalie Proulx - Immeuble situé au lot 6 407 917, rue Bellerive - Implantation d'un escalier emmuré qui empiète dans la marge avant secondaire et l'aménagement d'un logement intergénérationnel dans un bâtiment dont la superficie de plancher est inférieure à la norme prescrite (SD-2022-0109);
  - 14.1.2 DDM-2022-5201 Prisme Architecture - Stéphanie Dupont - Immeuble situé au 561, montée Bertrand - Autoriser la construction d'un garage isolé dérogatoire (SD-2022-0103);

- 14.1.3 DDM-2022-5217 Martin Lapalme - Immeuble situé au 410, chemin du Grand-Pré - Autoriser la construction de deux escaliers extérieurs donnant accès à un logement (SD-2022-0120).
- 14.2 Étude et décision relatives à diverses demandes d'usage conditionnel
- 14.2.1 UC-2022-5193 Nathalie Proulx - Immeuble situé au lot 6 407 917, rue Bellerive - l'aménagement d'un logement intergénérationnel au sous-sol du bâtiment principal (SD-2022-0112);
- 14.2.2 UC-2022-5218 Martin Lapalme - Immeuble situé au 410, chemin du Grand-Pré - Autoriser la construction d'un logement intergénérationnel (SD-2022-0121).
- 14.3 Étude et décision relatives à divers plans d'implantation et d'intégration architecturale
- 14.3.1 Divers plans d'implantation et d'intégration architecturale
- 1) PIA-2022-5187 Jessika Dufour Brunet - Immeuble situé au 1-9, place de Marché - Remplacement de la porte principale située sur la façade principale, autoriser l'installation d'une enseigne murale et régulariser l'installation de deux (2) enseignes projetantes (SD-2022-0110);
- 2) PIA-2022-5190 Éric Perron - Immeuble situé au 35-47, rue Saint-Paul - Remplacement des galeries situées sur la façade avant, l'agrandissement et la rénovation de la galerie située sur la façade latérale gauche (SD-2022-0111);
- 3) PIA-2022-5204 Marie-Eve Issa - Immeuble situé au 421-423, rue Mercier - Autoriser la construction d'une habitation multifamiliale (4 logements) et l'aménagement extérieur du terrain (SD-2022-0102);
- 4) PIA-2022-5213 Evelyne Das Neves - Immeuble situé au 740, chemin des Vieux-Moulins - Ajout d'une cheminée sur le toit du bâtiment principal (SD-2022-0193);
- 5) PIA-2022-5221 Enseignes Dominion - René Bilodeau - Immeuble situé au 170, rue Saint-Jacques - Installation d'enseignes commerciales (SD-2022-0189).
- 14.3.2 PIA-2020-4782 (retour) - BBBL Architectes en consortium – Immeuble situé au 150, boulevard Saint-Luc (SD-2022-0079);

14.3.3 PIA-2019-4657 9256 6121 Québec Inc. - Secteur de Saint-Luc – Situé aux lots 6 378 026, 6 387 029, 6 378 030, 6 378 031 et 6 378 032, rue des Trembles - Aménagement du site en projet intégré et la construction de 66 logements (SD-2022-0272).

14.4 Adoption du projet des règlements suivants :

14.4.1 Règlement n° 2101 (20220212-083)

« Règlement modifiant le règlement n° 0945 sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale (P.I.I.A.), et ses amendements, dans le but d'assujettir la zone H-1728 au « Secteur de P.I.I.A. : Projets intégrés résidentiels »

Cette zone est située sur la rue Jacques-Cartier Sud, du côté ouest, entre les rues Therrien et Roman. ».

14.5 Adoption du premier projet des règlements suivants :

14.5.1 Règlement n° 2090 (20220212-083)

« Règlement modifiant le règlement de zonage n° 0651, et ses amendements, dans le but :

- D'agrandir la zone H-1728, à même une partie de la zone P-1846, afin d'y inclure la totalité du lot 6 305 460 du cadastre du Québec;
- D'autoriser, à même la zone H-1728, les projets intégrés, la classe d'usages « Multi-familiale » de 10 à 12 logements ainsi que les normes se rapportant au bâtiment principal et au terrain.

Ces zones sont situées sur la rue Jacques-Cartier Sud, du côté ouest, entre les rues Therrien et Roman. »;

14.5.2 Règlement n° 2091 (SD-2022-0203)

« Règlement modifiant le règlement de zonage n° 0651, et ses amendements, dans le but :

- D'autoriser l'usage « Salon de quilles » dans la zone P-3008;
- De retirer les usages appartenant aux classes C4-01 « Activités culturelles et récréatives » et C4-04 « Salles de congrès » de la zone P-3008.

La zone P-3008 est située à l'intérieur d'un quadrilatère formé de la 12<sup>e</sup> Avenue, de la rue Thuot, de la 11<sup>e</sup> Avenue et de la rue Riendeau. ».

14.6 Adoption du second projet des règlements suivants :

14.6.1 Règlement n° 2071 (20220212-092)

« Règlement modifiant le règlement de zonage n° 0651, et ses amendements, dans le but de créer la zone H-1218, à même une partie de la zone H-1241, afin d'autoriser les classes d'usages « Unifamiliale » et « Bifamiliale et de prescrire les normes relatives aux terrains et aux bâtiments pour ces usages. »;

Cette zone est située sur le boulevard de Normandie, du côté est, entre les rues Saint-Laurent et Jeanne-Mance. ».

14.6.2 Règlement n° 2073 (SD-2022-0043)

« Règlement modifiant le règlement de zonage n° 0651, et ses amendements, dans le but de créer la zone A-4033, à même une partie de la zone A-4009, afin d'autoriser la classe d'usages « Unifamiliale » en plus des classes d'usages « Culture » et « Élevage » du groupe agricole (A) et de prescrire les normes relatives aux terrains et aux bâtiments pour ces usages. »;

Cette zone est située sur la rue Dumont, du côté nord, à l'ouest du chemin du Petit-Bernier, à l'est du chemin des Ormes et au sud de la rue Grandes Terrasses. ».

14.6.3 Règlement n° 2082 (20220212-084)

« Règlement modifiant le règlement de zonage n° 0651, et ses amendements, dans le but d'augmenter à 20 mètres, la largeur maximale prescrite pour une entrée charretière pour les usages du groupe agricole (A). »;

14.6.4 Règlement n° 2083 (SD-2022-0066)

« Règlement modifiant le règlement de zonage n° 0651, et ses amendements, dans le but de créer un nouvel usage « X1-01-15 Stationnement public » autorisé dans toutes les zones. ».

14.7 Adoption du premier projet des résolutions suivantes :

14.7.1 PPCMOI-2022-5192 - 9384-2276 Québec Inc. – (lots 4 040 876 et 4 040 877, rue Honoré-Mercier) (SD 2022 0104).

14.8 Adoption du second projet des résolutions suivantes :

14.8.1 PPCMOI-2021-5167 (57, Route 219) (SD-2022-0002).

14.9 Adoption des PPCMOI suivants :

14.9.1 PPCMOI- 2021-5144 (132, rue Jean-Talon) (20220129-036).

14.10 Étude et décision relatives à une demande d'approbation de développement :

14.10.1 APD-2012-285 Modification de la résolution n° 2015-05-0235 - APD-2012-2852 – 9255-0078 Québec inc. – Prolongement des rues Bella et Robert-Jones (SD-2022-0228).

14.11 Nomination d'un membre substitut du comité de démolition et désignation d'un président (SD-2022-0165);

14.12 Octroi des contrats suivants :

14.12.1 SA-1342-AD-22-G Réalisation d'un programme particulier d'urbanisme (PPU) pour le secteur des rues de la Bergère, des Échevins et du chemin Saint-André (incluant les terrains de golf) (SD-2022-0251);

14.12.2 SA-1325-AD-22-P Travaux - Agrandissement  
stationnement et ajout de mobilier  
urbain - Parc naturel des Parulines  
(SD-2022-0108).

## **15. Transport et mobilité urbaine**

- 15.1 Gratuité du service d'autobus pour les étudiants du programme Certificat de Formation en Entreprise et Récupération (CFER) de la polyvalente Marcel-Landry lors de la plantation qui aura lieu au Mois de l'arbre et des forêts (SD-2022-0215).

## **16. Avis de motion**

16.1 Règlement n° 2070 (20220219-108)

« Règlement autorisant le financement de travaux pour la réfection des infrastructures d'aqueduc, égouts sanitaire et pluvial et ajout de pavage sur une portion des rues Honoré-Mercier, Samuel-de-Champlain, Nadeau et l'avenue Leclerc, décrétant une dépense de 4 830 000 \$ et un emprunt à cette fin »;

16.2 Règlement n° 2075 (SD-2022-0214)

« Règlement autorisant le financement d'honoraires professionnels pour la préparation de plans et devis pour le réaménagement de la Place publique du Vieux-Saint-Jean et mise aux normes de la signalisation des traverses piétonnières, décrétant une dépense n'excédant pas 266 000 \$ et un emprunt à cette fin »;

16.3 Règlement n° 2080 (SD-2022-0124)

« Règlement établissant le programme d'aide financière pour le fonds entrepreneurs commerciaux innovants »;

16.4 Règlement n° 2085 (SD-2022-0123)

« Règlement modifiant le règlement n° 0556 sur les branchements de services municipaux d'aqueduc et d'égout, et ses amendements, dans le but d'y apporter divers correctifs »;

16.5 Règlement n° 2086 (SD-2022-0149)

« Règlement d'emprunt pour le financement du préachat des unités de déshydratation des boues à la station d'épuration »;

16.6 Règlement n° 2088 (SD-2022-0128)

« Règlement autorisant le financement de travaux de fondation et de pavage sur la rue Mignonne, décrétant une dépense de 392 000 \$ et un emprunt à cette fin »;

16.7 Règlement n° 2090 (20220212-083)

« Règlement modifiant le règlement de zonage n° 0651, et ses amendements, dans le but :



- D'agrandir la zone H-1728, à même une partie de la zone P-1846, afin d'y inclure la totalité du lot 6 305 460 du cadastre du Québec;
- D'autoriser, à même la zone H-1728, les projets intégrés, la classe d'usages « Multifamiliale » de 10 à 12 logements ainsi que les normes se rapportant au bâtiment principal et au terrain.

Ces zones sont situées sur la rue Jacques-Cartier Sud, du côté ouest, entre les rues Therrien et Roman. »;

#### 16.8 Règlement n° 2091 (SD-2022-0203)

« Règlement modifiant le règlement de zonage n° 0651, et ses amendements, dans le but :

- D'autoriser l'usage « Salon de quilles » dans la zone P-3008;
- De retirer les usages appartenant aux classes C4-01 « Activités culturelles et récréatives » et C4-04 « Salles de congrès » de la zone P-3008.

La zone P-3008 est située à l'intérieur d'un quadrilatère formé de la 12<sup>e</sup> Avenue, de la rue Thuot, de la 11<sup>e</sup> Avenue et de la rue Riendeau. »;

#### 16.9 Règlement n° 2093 (SD-2022-0167)

« Règlement abrogeant le règlement n° 1982 sur la subvention relative à l'abattage de frênes et à leur remplacement »;

#### 16.10 Règlement n° 2094 (SD-2022-0168)

« Règlement abrogeant le règlement n° 1783 décrétant la création d'un programme d'aide financière visant à promouvoir les produits économiseurs d'eau »;

#### 16.11 Règlement n° 2096 (SD-2022-0159)

« Règlement autorisant le financement d'honoraires professionnels et travaux d'implantation de cabinets à divers ouvrages de surverses, décrétant une dépense de 255 000 \$ et un emprunt à cette fin »;

#### 16.12 Règlement n° 2097 (SD-2022-0244)

« Règlement établissant le programme d'aide financière pour la création d'un fonds pour l'animation économique du Vieux-Saint-Saint-Jean et du Vieux Iberville »;

#### 16.13 Règlement n° 2099 (SD-2022-0227)

« Règlement autorisant le financement d'honoraires professionnels pour l'élaboration de plans et devis pour la réfection des infrastructures sur une portion de la 7<sup>e</sup> Avenue et de la rue Riendeau ainsi que la préparation des documents d'appel d'offres, décrétant une dépense de 124 000 \$ et un emprunt à cette fin »;

#### 16.14 Règlement n° 2101 (20220212-083)

« Règlement modifiant le règlement n° 0945 sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale (P.I.I.A.), et ses amendements, dans le but d'assujettir la zone H-1728 au « Secteur de P.I.I.A. : Projets intégrés résidentiels »

Cette zone est située sur la rue Jacques-Cartier Sud, du côté ouest, entre les rues Therrien et Roman. »;

16.15 Règlement n° 2077 (SD-2022-0024)

« Règlement modifiant le règlement n° 1760 relatif à la tarification pour le service de la culture, du développement social et du loisir ».

## **17. Règlements**

17.1 Règlement n° 2053 (SD-2022-0009)

« Règlement relatif à la démolition d'immeubles »;

17.2 Règlement n° 2058 (20211225-1032)

« Règlement modifiant le règlement de zonage n° 0651, et ses amendements, dans le but :

- D'autoriser, à même la zone C-1852, la classe d'usages « Multifamiliale » de 12 à 16 logements ainsi que les normes se rapportant au bâtiment principal et au terrain;
- D'autoriser, dans la zone C-1852, un ratio minimal de 1,5 case de stationnement par logement pour la classe d'usages « Multifamiliale », les garages en sous-sol ainsi que les projets intégrés.

Cette zone est située sur les rues Saint-Paul et de la Cabinetterie, au nord de la voie ferrée et à l'est du boulevard du Séminaire Nord. »;

17.3 Règlement n° 2061 (20220129-037)

« Règlement modifiant le règlement de zonage n° 0651, et ses amendements, dans le but :

- D'agrandir la zone H-2168, à même une partie de la zone C-2108, afin de concorder avec les limites des lots;
- D'agrandir la zone H-2163 à même une partie de la zone H- 2168 afin de concorder avec les limites des lots;
- De réduire, à l'intérieur de la zone H-2163, la largeur minimale prescrite pour un terrain intérieur de la classe « Maison mobile », pour la fixer à 20 mètres.

Les zones H-2168 et C-2108 sont situées sur la rue Jean-Talon, du côté ouest, entre les rues Mailloux et Chênevert.

La zone H-2163 est située à l'ouest de la rue Jean-Talon et comprend les rues Arthur, Francine, Phyllis, Robert et Viau. »;

17.4 Règlement n° 2063 (SD-2022-0038)

« Règlement autorisant la réalisation de travaux de rénovation du Centre communautaire L'Acadie, décrétant une dépense de 298 000 \$ et un emprunt à cette fin »;

17.5 Règlement n° 2064 (20220212-077)

« Règlement autorisant la réalisation de travaux de réaménagement à l'intersection de l'avenue Conrad-Gosselin et du Chemin des Patriotes Est, décrétant une dépense de 2 427 000 \$ et un emprunt à cette fin »;

17.6 Règlement n° 2068 (20220226-119)

« Règlement retenant les services de professionnels et autorisant le paiement de leurs honoraires pour l'analyse des infrastructures dans les parcs, décrétant une dépense de 225 000 \$ et un emprunt à cette fin »;

17.7 Règlement n° 2069 (20220219-106)

« Règlement autorisant le financement d'honoraires professionnels et autorisant des travaux à l'usine de filtration de la rive ouest, aux réservoirs d'eau potable et pour la protection cathodique du réseau d'aqueduc, décrétant une dépense de 579 000 \$ et un emprunt à cette fin »;

17.8 Règlement n° 2095 (SD-2022-0135)

« Règlement n° 2095 relatif à la modification du règlement sur la tarification n° 1760 pour la tarification du Service des incendies et le Service de la police »;

17.9 Règlement n° 2072 (SD-2022-0009)

« Modifications au règlement sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) n° 0945 »;

17.10 Règlement n° 2074 (20220219-102)

« Règlement modifiant le règlement n° 0278 relatif à la circulation des camions et des véhicules outils et pour interdire la circulation de véhicules lourds sur le pont Gouin, afin d'interdire la circulation des camions sur les rues Frenette, Richard, Morel et Nolin et de retirer l'interdiction sur le pont Gouin »;

17.11 Règlement n° 2076 (SD-2022-0076)

« Règlement modifiant le règlement n° 1709 relatif à la gestion contractuelle afin d'optimiser des processus d'approvisionnement »;

17.12 Règlement n° 2078 (SD-2022-0061)

« Règlement établissant le programme d'aide financière pour le fonds entrepreneuriat commercial dans le Vieux-Saint-Jean »;

17.13 Règlement n° 2079 (SD-2022-0060)

« Règlement établissant le programme d'aide financière pour le fonds entrepreneuriat commercial dans les secteurs commerciaux urbains »;

17.14 Règlement n° 2081 (SD-2022-0086)

« Règlement modifiant le règlement n° 1878 concernant les nuisances, la salubrité et la sécurité et abrogeant le règlement n° 0693 et ses amendements »;

17.15 Règlement n° 2084 (SD-2022-0073)

« Règlement modifiant le règlement n° 0383 concernant les limites de vitesse afin d'ajuster la vitesse à 50 km/h sur le boulevard Croisetière Nord »;

17.16 Règlement n° 2089 (SD-2022-0137)

« Règlement modifiant le règlement n° 1125 édictant un code d'éthique et de déontologie des employés municipaux »;

**18. Correspondance et dépôt de documents au conseil municipal**

- 18.1 Procès-verbal de la séance ordinaire du comité exécutif tenue le 14 avril 2022;
- 18.2 Approbation du règlement suivant par le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation :
- Règlement n° 2049 : « Règlement complémentaire retenant les services de professionnels et autorisant le paiement de leurs honoraires pour l'élaboration d'un plan directeur des biens immobiliers ainsi que pour l'exécution de certains travaux d'urgence, décrétant une dépense de 309 000 \$ et un emprunt à cette fin »;
  - Règlement n° 2052 : « Règlement autorisant le financement d'honoraires professionnels pour l'élaboration de plans et devis pour le prolongement des infrastructures de la Route 219 et du Chemin des Ormes, Chemin du Clocher et des rues Grandes-Terrasses, Méthé, Bergeron, Gérard-L'Écuyer et Michaud, décrétant une dépense de 148 000 \$ et un emprunt à cette fin »;
  - Règlement n° 2055 : « Règlement autorisant des travaux de réfection et de mises aux normes des passages à niveau sur la rue Notre-Dame, Deland et le chemin de la Coulée-des-Pères, décrétant une dépense n'excédant pas 624 000 \$ ».
- 18.3 Procès-verbal de correction de la résolution n° 2022-03-0112;
- 18.4 Procès-verbal de correction de la résolution n° 2022-03-0127;
- 18.5 Procès-verbal de correction de la résolution n° 2022-02-0083;
- 18.6 Procès-verbal de correction de la résolution n° 2022-03-0175;
- 18.7 Procès-verbal de correction de la résolution n° 2022-03-0128;
- 18.8 Registre cumulatif des achats au 31 mars 2022;
- 18.9 Pétition pour une demande de pavage de la rue Gravier;
- 18.10 Liste des personnes embauchées en Mars 2022.

**19. Période de questions**

**20. Période de questions et de communications des membres du conseil municipal au public**

**21. Levée de la séance**